



Conseil de Quartier Bellecour-Cordeliers
Lyon – 2^{ème} arrondissement

Commission Information et Citoyenneté
Grand Débat National
Lyon, le jeudi 7 février 2019

LA PLACE DES CONSEILS DE QUARTIER ET DES INSTANCES DE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Constats

En ce début d'année, Pierre Rosanvallon rappelle que « La démocratie c'est donner une voix à chacun ». Dans cette période d'interrogations et de désirs d'une citoyenneté renouvelée, nombreux de Français souhaitent faire entendre leur voix. Ils le font déjà lors des élections, et peuvent le faire, de nouveau, dans le cadre du Grand Débat National.

Nous pensons qu'ils pourraient le faire de façon régulière dans le cadre des instances de démocratie participative existantes. Elles devraient permettre une implication citoyenne dans la vie publique mais il appert, aujourd'hui, que ces lieux sont méconnus, sous utilisés ou mal utilisés.

Propositions

Pour répondre à ces constats et pour une meilleure visibilité, il est nécessaire de réaliser une véritable **promotion des instances de démocratie participative**. Celle-ci nécessite, bien sûr une **communication** auprès de l'ensemble des citoyens, mais aussi un **légitimation** et **responsabilisation** de la part des élus.

Outre le volontariat, un tirage au sort sur les listes électorales pourrait être envisagé pour l'inscription de nouveaux membres aux conseils de quartier et une meilleure implication.

Nous sommes convaincus que ces espaces peuvent remplir un rôle de **reconnexion entre habitants et politiques** ; faire le lien entre élus, administrations et habitants, sans être les représentants des uns ou des autres.

Nous demandons un **renforcement de l'information** auprès des conseils de quartier. Mais aussi plus de **concertations et consultations**.

Sur certaines politiques publiques, et en particulier celles touchant directement le quartier, une **coélaboration ou coconstruction** nous paraît souhaitable et même indispensable. Le sujet présenté et réfléchi ensemble, au plus tôt, ne sera que meilleur, mieux accepté et compris par les habitants et les premiers concernés.

Aussi, les conseils de quartier devraient devenir le lieu privilégié pour des **expérimentations** au niveau local, et ceci quelle que soit la collectivité demandeuse.

De la même manière, chacune des délibérations d'un certain montant ou d'une certaine importance pourraient faire l'objet – dans un cadre bien défini – d'un vote des conseils de quartier.

Aussi, les conseils de quartier pourraient avoir le droit et le pouvoir d'émettre un avis une fois par an lors des conseils d'arrondissement ou municipaux.

Afin d'**améliorer le fonctionnement** des conseils de quartier, il est également nécessaire que l'élu **écoute, entende et fasse confiance** aux conseils de quartier. Les élus devraient considérer les conseils de quartier comme des **partenaires** et engager avec eux une relation de confiance.

Il est sûrement essentiel également de réaliser nationalement **une simplification et harmonisation des conseils de quartier**. Il nous paraît indispensable de conserver le rattachement et la latitude des conseils d'arrondissement ou municipaux pour permettre une **adaptation** à chaque spécificité, mais créer une **base commune élargie pour les missions, rôles et fonctionnements devrait permettre une meilleure compréhension et visibilité**. Dans cette logique, une fusion avec les conseils citoyens (sur les territoires concernés) pourrait être envisagée.

Enfin, **clarifier les règles de financement** et permettre à chaque conseil de disposer d'un réel **budget** (de fonctionnement et d'investissement) permettrait de supprimer l'autocensure et les limites que s'imposent ses membres.

Dans le cadre de la ville de Lyon, nous saluons la récente évolution des APICQ, l'ouverture aux projets d'investissement et aux projets pluriannuels est une bonne chose. Nous désirons maintenant la révision du critère d'originalité et la possibilité de présenter des projets récurrents.

La démocratie participative est présente, sous différentes formes, auprès de toutes les collectivités. **Engager des relations entre instances** (conseil de quartier, conseil de développement, conseil économique social et environnemental régional, etc.) est souhaitable. A la fois pour **partager les méthodes de travail et les bonnes pratiques**, mais aussi, nous l'espérons, pour **travailler ensemble** sur certains sujets.

A Lyon, il serait enrichissant que chaque membre d'un conseil de quartier puisse aller **assister à un autre conseil d'un quartier très différent** afin d'élargir sa vision de la ville et le fonctionnement de chaque conseil.

Des conseils de quartier forts et renforcés dans leurs missions, avec des plus grandes relations avec les élus, répondraient, à une demande croissante de plus grande démocratie. La démocratie et la politique locale n'en seraient que meilleures et consolidées, les politiques publiques mieux comprises et acceptées dans une volonté d'intérêt général.

Résumé des propositions :

- Promotion des instances de démocratie participative
 - Communiquer davantage sur l'existence des instances de démocratie participative
 - Légitimer et responsabiliser

- Relation avec les élus
 - Reconnecter habitants et politiques via les conseils de quartier
 - Renforcer l'information
 - Etre plus et mieux concerté et consulté
 - Collaborer ou coconstruire certaines politiques
 - Devenir un lieu d'expérimentation
 - Etre le partenaire privilégié de la ville et de l'arrondissement

- Fonctionnement des conseils de quartier
 - Simplifier et harmoniser les conseils de quartier
 - Clarifier les règles de financement
 - Disposer d'un budget

- Relations avec les autres instances de démocratie participative :
 - Engager des relations entre instances de démocratie participative
 - Partager les méthodes de travail et les bonnes pratiques
 - Travailler ensemble